ADHÉRER à **NORMAND'e-SANTÉ**

Rejoignez nous !

ADHÉRER À NES

NORMAND'e-SANTÉ, VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS e-SANTÉ

Pourquoi devenir membre ?

Adhérer à Normand'e-Santé, c'est :

- Accéder à **un bouquet de services innovants** qui vous permet de gérer efficacement le parcours de santé de vos patients,
- Bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** et de **l'expertise** de Normand'e-Santé dans la réalisation de vos projets e-santé.

Comment devenir membre ?

Pour adhérer à NeS, **un courrier en recommandé avec accusé de réception** suffit.
Un formulaire de demande d'adhésion est également disponible sur le site NeS.

La demande d'adhésion est soumise en **assemblée générale** (2 à 3 fois par an), mais dès réception du courrier de demande d'adhésion, votre établissement peut bénéficier des services de NeS.

Pour quels services ?

Les services régionaux proposés par NeS	• Point d'accès pro au bouquet de services Norm'uni • Plateforme de télémédecine Therap-e • Service « Site Adhérents » • e-LearNeS - service régional d'e-learning • Services e-Parcours Normandie (Cancérologie, Domoplaies, Antico, …) • …	**Inclus** dans la contribution annuelle
	• e-RDV • Plateforme de télémédecine Therap-e • Les services d'infrastructure (e-m@ge, PACS, SYVIK) • Réseau Régional de l'Aide Médicale Urgente (RRAMU) • DPM (DataPrivacyManager) • …	Accessibles moyennant un **financement complémentaire**

Pour quel coût ?

L'adhésion est soumise à :

1. **Un apport en capital** ouvrant des droits et des obligations (les montants varient selon le nombre de structures dans les collèges).
Il est à régler une seule fois à l'adhésion et restitué en cas de retrait.

2. **Un paiement d'une contribution annuelle** aux charges transversales de NeS.
Cette contribution permet d'accéder au pack adhérent.

Collège		Montant de l'apport en capital par membre du collège	Contribution annuelle
A - ES	CHU	16.48 €	5 000,00 €
	Établissements support de GHT, hors CHU		2 000,00 €
	Autres établissements de santé (CH, SSR, Psy)...		750,00 €
B - Ville	PSLA, MSP, Médecin libéral, IDE libéral, Pharmacien, (CPTS selon structure porteuse)	21.13 €	100,00 €
C - EMS	Établissements Sociaux et Médico-Sociaux : EHPAD, SSIAD, MAS	4.13 €	
D - RST	Réseaux de santé et structures transversales : Associations, Réseaux, DAC, CLIC (CPTS selon structure porteuse)	29.41 €	
E - CST	Membres consultatifs : URPS, Fédérations...	- €	- €
F - PART	Partenaires associés : Départements, Communautés d'agglomération	- €	100,00 €

Montants en vigueurs - Assemblée générale du 25/06/2025

Pour plus d'informations sur les modalités d'adhésion à NeS et sur les mécanisme de répartition des contributions par collège : *https://www.normand-esante.fr* dans la rubrique : Les membres / Devenir membre

INTÉRESSÉ PAR UN SERVICE NES ? DEVENEZ ADHÉRENT !

02 50 53 70 00

normand'e.santé

Site de Caen - Siège
Bâtiment Comète - 7 longue vue des astronomes - 14111 LOUVIGNY
Site de Rouen
1231 rue de la sente aux bœufs - 76160 ST MARTIN DU VIVIER
02 50 53 70 00 | contact@normand-esante.fr | www.normand-esante.fr
Normand'e-santé (NeS)

Édition : juin 2025